



Le Bulletin

Édition
ORLY
Mai 2018

BS 1805016

Le SNPNC rencontre l'entreprise tous les mois pour évoquer les différentes problématiques de la base PN d'Orly et défendre les PNC de la base sud.

RESTAURATION EXKI : OFFRE PN NÉGOCIÉE

Lors de la réunion du 26 mars 2018, nous avons demandé à nouveau qu'une offre spécifique de restauration soit mise en place pour les PNC dans les enseignes de la salle d'embarquement du Hall 2.

L'entreprise a accepté de négocier **avec le point de restauration EXKI** situé au-dessus de la base PN (en salle d'embarquement du hall 2). Ainsi nous pouvons bénéficier d'**une formule comprenant un sandwich, un dessert et une boisson au choix au tarif de 10 euros sur présentation de la CMC.**



Depuis la base, nous pourrons nous y rendre sans repasser le filtre. Il suffira donc d'effectuer le chemin que nous empruntons pour nous rendre à la base en sens inverse.

Nos actions et nos demandes sont coordonnées avec les élus CHSCT afin de faire évoluer les conditions de travail des PNC de la base sud.

POINT PARKING

Depuis le vendredi 23 mars 2018, le parking des SHEDS est de nouveau opérationnel. Les PN peuvent utiliser ce parking pour convenance personnelle (GP par ex) **mais aussi et toujours pour effectuer une mission vol (764 places).**

Le parking nommé Glycine au niveau de l'entrée des SHEDS à gauche (80 places) est réservé aux PN en stage, en formation et en visite médicale.

Le fameux P5 destiné également à la mission vol va subir de gros travaux à partir du mois de mai (nettoyage complet, nouveaux ascenseurs, aménagement complet du 3ème étage avec cheminement couvert, panneaux d'affichage des places disponibles par étage et indicateurs lumineux ...).

Une navette aéroport/P5/aéroport sera mise en place avec un seul et même arrêt couvert. Un scan code (application smartphone) vous permettra de connaître le temps d'attente exact. La phase test a commencé début avril et est actuellement en cours.

CASIERS-CONSIGNES

Des casiers-consignes sont désormais disponibles en face de la banque PN. Leur utilisation est exclusivement réservée aux PN de HOP! et AF affectés sur une mission vol ou sol débutant et se terminant à la Base PN d'Orly.

Vous pourrez y déposer vos effets personnels et également une valise de type cabine. Ils sont munis d'un code sécurisé. Il vous suffira de retirer à la Banque PN une étiquette, la remplir, la glisser dans le support « fenêtre » du casier et composer votre code secret.

INFOS QDP

- Facilités saturées

La possibilité était donnée aux PNC de réserve de bénéficier d'une chambre à l'hôtel HILTON d'Orly dans le cas où les espaces de repos aux facilités seraient complets.

Les DP SNPNC/FO demandent quel hébergement est dorénavant prévu car l'option HILTON n'est plus d'actualité.

Réponse :

En cas de saturation des espaces de repos aux facilités, il serait proposé aux PNC la possibilité d'être hébergés sur un hôtel de la plateforme d'Orly.

Commentaire : Vous devez donc exprimer votre demande auprès de l'huissier des facilités qui la transmettra aux AMDE. Ces derniers la traiteront et il vous sera proposé une chambre dans un hôtel disponible au plus près de l'aérogare.

- Base indésirable

Le manex A chapitre 7 "base d'affectation" précise qu'un PNC court courrier/moyen courrier non indifférent base ne peut effectuer qu'une seule rotation par mois sur sa base indésirable. Les DP SNPNC/FO demandent si cette règle est la même pour un mois d'activité comprenant un ou plusieurs jours de réserve.

Les DP SNPNC/FO demandent quel est le temps minimum réglementaire imposé par les FTL (entre deux rotations) qui doit être respecté pour effectuer une rotation hors base pour les non indifférents sur moyen et court courrier.

Réponse :

1/Cette règle est la même pour un mois d'activité comprenant un ou plusieurs jours de réserve.

2/Le PNC doit avoir 36h dont une nuit devant une rotation hors base (repos et/ou congés), s'il n'est pas indifférent base.

BON À SAVOIR

- GRÈVE, MODE D'EMPLOI

Comment vous déclarer gréviste les 7 et 8 mai avec une rotation qui débute avant ces dates :

Par exemple si vous partez sur un 2ON qui débute le 6 et se termine le 7 : vous vous déclarez gréviste pour la journée du 7 de **00:01 à 23:59 (en respectant le délai de 48h)**. Vous débarquez donc le 7 à **votre premier retour à la base**. Vous serez porté gréviste à l'issue de votre débarquement. Vous serez alors payé en 24ème de trentième au prorata du temps travaillé.

- ENREGISTREMENT BAGAGES PNC DE RESERVE MC/CC

La procédure d'enregistrement des bagages de soute pour les PNC de réserve court et moyen courrier est en cours d'étude avec le prestataire concerné.

- LA PROCEDURE EXTRA CREW MEMBER

La procédure Extra Crew Member pour les PNC est en place depuis le 30 avril 2018.

Un mémo a été diffusé dans l'ipad le 26 avril 2018 sous la référence 18.019 détaillant la procédure d'utilisation de l'XCM.

- RENOUELEMENT IPAD MAITRISE

Le renouvellement complet du parc d'iPads des Maîtrises PNC aura lieu en juin 2018.

Il sera donc proposé un iPad grand modèle, 128 Go, pour tout le monde (y compris les CC qui ont un iPad mini aujourd'hui). Une housse bleue avec logo AF, modèle et qualité identique à celle des Pilotes sera également fournie. Les maîtrises pourront racheter leur matériel actuel au prix de 100€ en retenue sur salaire (seule option possible). L'entreprise informera début mai 2018 la population concernée.

CONTACT SNPNC :

Permanence SNPNC : 0141564186

Facebook : SNPNC AF LE GROUPE

Site internet : snpnc.org/contact

